

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Isabelle Fournier

<https://www.cadre21.org/membres/b64a32d8541ada9d66fa2720>

Date d'obtention : 2026-05-18 19:07:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime.

Afin d'évaluer l'incident, poser des questions sans porter de jugement et compléter la grille d'évaluation en vue de connaître l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de l'incident.

Troisièmement, on vérifie auprès de la jeune victime s'il y a d'autres personnes au courant et si oui, on complète la grille.

Contacter le service de police si j'estime que les activités pourraient être malveillantes et de nature criminelles.

Quatrièmement, parler au jeune investigateur pour obtenir sa version des faits pour mieux comprendre l'intention de son geste.

À la lumière de ses renseignements, nous serons mieux outillés pour déterminer si l'incident est le résultat d'une intention impulsive ou malveillante.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'importance de rencontrer l'auteur du signalement et la victime.

Remplir la grille d'évaluation de l'incident

Diriger le parent vers le service de police quand il ne s'agit pas de l'application du protocole SEXTO.

De toujours vérifier l'info. auprès des autres élèves impliqués

De confisquer le cellulaire pour stopper la propagation des photos, vidéos afin d'assurer l'intégrité physique et

psychologique de la victime

Agir rapidement et efficacement auprès de l'élève impliqués dans une situation de sextage.

Conserver mon aide-mémoire comme référence (déjà imprimé et classé dans mon bureau)

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsqu'il y a plusieurs jeunes d'impliqués, j'aurais l'impression de perdre le contrôle de la situation puisque je dois agir rapidement et efficacement.

Également, lorsqu'une personne à l'extérieur de l'école est concernée par l'incident, je devrai valider auprès d'un collègue de travail que je fais la bonne démarche dans l'application de ma grille d'évaluation.

En aucun moment, je voudrais sauter une étape au détriment de la victime.

Enfin de confisquer le cellulaire, s'il y a lieu.